REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL

Conseil du 29 septembre 2025

Délibération n° 2025-2983

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Conseil d'administration de l'office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat - Désignation d'un représentant de la Métropole de Lyon

Service : Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

Rapporteur : Madame Michèle Edery

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 12 septembre 2025

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Présents : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. P. Charmot, M. M. Chihi, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme F. Delaunay, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, M. Y. Fournel, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme N. Georgel, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Grosperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, M. M. Le Faou, Mme M. Lecerf, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, M. A. Orlando, Mme C. Panassier, M. R. Payre, Mme J. Percet, Mme N. Perrin-Gilbert, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme C. Pouzergue, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. J. Ranc, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subaï, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtzoff.

Absents excusés : M. L. Pelaez, M. L. Barge (pouvoir à Mme D. Nachury), M. P. Blache (pouvoir à Mme L. Croizier), Mme F. Bouzerda (pouvoir à M. P. Chambon), M. G. Corazzol (pouvoir à M. T. Rudigoz), M. J-L. Da Passano (pouvoir à M. M. Grivel), Mme H. Duvivier (pouvoir à M. J. Camus), Mme H. Geoffroy (pouvoir à M. S. Gomez), M. C. Geourjon (pouvoir à Mme M. Carrier), M. C. Marguin (pouvoir à M. L. Lassagne), M. É. Perez (pouvoir à Mme J. Percet), Mme I. Perriet-Roux (pouvoir à M. Y. Blein), Mme I. Petiot (pouvoir à M. P. Guelpa-Bonaro), M. M. Rantonnet (pouvoir à M. C. Cohen).

Conseil du 29 septembre 2025

Délibération n° 2025-2983

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Conseil d'administration de l'office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat - Désignation d'un représentant de la Métropole de Lyon

Service : Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 septembre 2025, exposant ce qui suit :

I - Contexte

Les OPH sont des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial, compétents en matière de gestion, promotion et financement de logements sociaux. Ils sont régis par les articles L 421-1 à L 421-7 du code de la construction et de l'habitation (CCH). Les statuts des OPH sont fixés par le CCH.

Les trois OPH Grand Lyon habitat, Est Métropole habitat et Lyon Métropole habitat, sous gouvernance directe de la Métropole, contribuent activement à la politique de l'habitat de la Métropole, que ce soit par le stock et par la production de logements sociaux qu'ils représentent, par leurs engagements dans les politiques de réhabilitation du parc existant, dans les politiques sociales et dans le partenariat relatif à la politique de gestion des demandes et des attributions.

L'OPH Lyon Métropole habitat a été créé par le décret n° 2015-273 du 11 mars 2015, suite à la création de la Métropole au 1er janvier 2015.

II - Modalités de représentation

L'OPH Lyon Métropole habitat dispose d'un conseil d'administration constitué de 27 membres répartis de la manière suivante :

- six élus de la Métropole,

- neuf personnes qualifiées dans l'un des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, affaires sociales dont trois sont des élus de collectivités autres que la Métropole. Ces personnes qualifiées sont désignées par le Conseil de la Métropole,

- deux représentants d'associations d'insertion. Ces deux représentants sont désignés par le Conseil de la Métropole.

Avec ces 17 personnes désignées par le Conseil de la Métropole siègent 10 autres membres :

- un représentant de la Caisse d'allocations familiales du département,
- un représentant de l'Union départementale des associations familiales du Rhône,
- un représentant d'Action logement,
- deux représentants des syndicats,
- cinq représentants des locataires.

Par délibérations du Conseil n° 2020-0089 du 27 juillet 2020 et de la Commission permanente

n° CP-2022-1173 du 7 février 2022 et n° CP-2022-1845 du 17 octobre 2022, la Métropole a désigné les représentants suivants :

Représentant	Qualité
1 - madame Blandine Collin	membre du Conseil métropolitain
2 - monsieur Renaud Payre	membre du Conseil métropolitain
3 - madame Lucie Vacher	membre du Conseil métropolitain
4 - madame Béatrice Vessiller	membre du Conseil métropolitain
5 - monsieur Philippe Cochet	membre du Conseil métropolitain
6 - monsieur Michel Le Faou	membre du Conseil métropolitain
1 - monsieur Pierre Mercier	personne qualifiée
2 - monsieur Éric Michel	personne qualifiée
3 - madame Cécile Michel	personne qualifiée
4 - monsieur Armand Rosenberg	personne qualifiée
5 - monsieur Michel Lussault	personne qualifiée
6 - monsieur Olivier Morel	personne qualifiée
7 - madame Marie-Jo Le Carpentier	personne qualifiée élue d'une autre collectivité que la Métropole de Lyon
8 - madame Saliha Prudomme-Latour	personne qualifiée élue d'une autre collectivité que la Métropole de Lyon
9 - monsieur Foued Rahmouni	personne qualifiée élue d'une autre collectivité que la Métropole de Lyon
1 - monsieur Jean-Louis Helary	représentant d'associations d'insertion
2 - monsieur Franck Chalvin	représentant d'associations d'insertion

Le mandat de Conseiller métropolitain de monsieur Philippe Cochet ayant pris fin le 16 juillet 2025, il est proposé au Conseil de désigner un nouveau représentant titulaire pour pourvoir le siège devenu vacant au sein du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Désigne madame Véronique Sarselli en tant que titulaire pour représenter la Métropole, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 30 septembre 2025

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20250929-339504-DE-1-1
Date de télétransmission : 30 septembre 2025
Date de réception préfecture : 30 septembre 2025